



La naissance d'un enfant crée la famille. En tant que « cellule fondamentale de la société » et « milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres, et en particulier des enfants, [la famille] doit recevoir la protection et l'assistance dont elle a besoin pour pouvoir jouer pleinement son rôle dans la communauté » (Convention internationale des droits de l'enfant, préambule). Par ailleurs, la convention internationale des droits de l'enfant envisage, en son article 9, la situation de séparation résultant notamment de la détention des deux parents ainsi que l'obligation de respecter le droit de l'enfant d'entretenir régulièrement des relations personnelles et des contacts directs avec ses deux parents, sauf si cela est contraire à son intérêt.

Peu investie dans le champ universitaire, l'étude des relations parent(s)-enfant en situation de détention a fait l'objet d'une recherche de terrain menée depuis 2012 dans trois établissements pénitentiaires (Maison d'arrêt de Lyon-Corbas, Maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône, Centre de détention de Roanne) dépendant de la Direction interrégionale Rhône-Alpes Auvergne. Cette recherche a permis de recueillir des données quantitatives et qualitatives, à partir de 200 questionnaires et de 5 focus group réunissant des détenus parents, pour comprendre comment les personnes détenues vivent aux plans juridique, psychologique et pragmatique leur parentalité.

La spécificité de cette recherche est triple :

- elle s'est appuyée sur un croisement entre le droit et la psychologie, sans cloisonnement académique, mais dans le respect des épistémologies propres à chacune des deux disciplines à partir des mêmes données de recherche : il s'agit donc d'une rencontre scientifique,
- elle construit des apports interdisciplinaires, au service des pratiques professionnelles,
- elle permet de donner une première réponse à la question de savoir comment le lien familial peut s'inscrire entre une personne incarcérée et des personnes non-incarcérées, et de donner une visibilité plus accrue à la question : comment être parent en prison ?

En présence du contrôleur général des lieux de privation de liberté, membre du Comité consultatif national d'éthique, Jean-Marie Delarue et de la Défenseure des enfants, adjointe au Défenseur des droits, Vice présidente du collège, Marie Derain, la journée d'étude sera l'occasion d'alterner conférences plénières et tables rondes permettant d'approfondir chaque thème sous des angles disciplinaires pluriels : droit, psychologie, sociologie. Les données quantitatives et qualitatives issues de la recherche seront présentées au fil des grands thèmes qui en découlent : devenir parent en prison, se sentir parent en prison, exercer ses droits et ses obligations de parent en prison.

Cette journée doit permettre d'interroger l'efficacité des droits familiaux des personnes détenues et des enfants de parents incarcérés pour mettre en action, à toutes les places concernées, les principes fondamentaux qui en découlent. Elle questionnera aussi les effets psychologiques de l'incarcération sur la parentalité.

ACCÈS

Campus Carnot de l'Université, à 2mn de la gare SNCF Perrache (Metro Perrache, T1, T2)

TARIFS

Individuel : 25€ / Formation continue : 67€

Étudiants, enseignants et personnel UCLy : gratuit

Repas : 15€ supplémentaires par personne à verser au moment de l'inscription

Validation au titre de la formation continue

Organisation de la journée: Aurélie Terrasse (assistante de direction, ISF), Florence Demougeot (Assistante de communication, UCLy), Service informatique (UCLy)

Merci aux étudiants du master 1 carrières judiciaires, option droits de l'enfant

JOURNÉE D'ÉTUDE SCIENTIFIQUE

LIENS FAMILIAUX ET DÉTENTION

—
**Comment être parent
en prison?**

Un défi aux institutions



le 11 avril 2014
de 8h30 à 17h30
Amphi D001

**Institut des
Sciences
de la Famille
(UCLy)**
23 place Carnot
69002 Lyon

Contact
04 26 84 52 10
isf@univ-catholyon.fr
www.isf-lyon.fr

**Direction
scientifique**
Marie Douris
Pascal Roman

EN PRÉSENCE DU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTÉ
ET DE LA DÉFENSEURE DES ENFANTS ADJOINTE AU DÉFENSEUR DES DROITS

ORGANISATEURS



PARTENAIRES



CONFÉRENCIERS

François Berger

magistrat honoraire, ancien juge d'instruction et juge des enfants, ancien Président de la chambre de la famille au Tribunal de Grande Instance de Lyon, chercheur associé à la recherche *Liens familiaux et détention*

Marie Douris

juriste, Enseignant-Chercheur (HDR), spécialisée en droit de la protection de l'enfance, Université de Lyon - Ucly, Centre européen d'études et de Recherches en Droit de la Famille et des Personnes (Université de Bordeaux), directrice de la recherche *Liens familiaux et détention*

Jean Hauser

juriste, agrégé des facultés, spécialisé en droit privé, Professeur émérite de l'Université de Bordeaux, consultant du CRIDON Sud-Ouest

Didier Houzel

médecin, Professeur honoraire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université de Caen et ancien chef de service de pédopsychiatrie au CHU de Caen, psychanalyste, corédacteur en chef du *Journal de la psychanalyse de l'enfant* et auteur de nombreux ouvrages dont *Les enjeux de la parentalité*, Erès, 1999

Sabine Robert

juriste, doctorante, médiatrice familiale, chercheuse associée à la recherche *Liens familiaux et détention*

Pascal Roman

psychologue - psychothérapeute, Professeur ordinaire de psychologie clinique, psychopathologie et psychanalyse, Laboratoire de recherche en psychologie des Dynamiques Intra et Inter-subjectives (LARPsyDIS), Faculté des Sciences sociales et politiques, Université de Lausanne (Suisse), co-directeur de la recherche *Liens familiaux et détention*

Caroline Touraut

sociologue, post-doctorante à l'institut national des hautes études démographiques, chercheuse associée à l'Institut des sciences sociales du politique (Cachan), auteure de l'ouvrage *La famille à l'épreuve de la prison*, PUF, 2012

MODÉRATEURS

Adeline Gouttenoire

juriste, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Bordeaux, directrice du Centre européen d'études et de Recherches en Droit de la Famille et des Personnes et directrice de l'Institut des mineurs (Université de Bordeaux), auteur de l'ouvrage *Droit des mineurs*, Dalloz, et de l'ouvrage *Droit de la famille*, Sirey

René Knüsel

sociologue, Professeur ordinaire de sociologie des politiques et d'action sociale, spécialisé dans l'exclusion et l'insertion sociales, Laboratoire d'analyse des politiques sociales, santé et de développement, responsable de l'Observatoire de la maltraitance envers les enfants, Université de Lausanne (Suisse)

8h30 - Accueil

9h00 - Ouverture officielle et accueil institutionnel

9h15 - Accueil scientifique - Présentation par Marie Douris et Pascal Roman : Contours et méthodologie de la recherche

MATINÉE

L'INCARCÉRATION À L'ÉPREUVE DE LA PARENTALITÉ : ENTRE DROITS INDIVIDUELS, ORDRES PUBLICS ET EXERCICE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

Présidence : Pascal Roman

Modératrice : Adeline Gouttenoire

9h45 - Conférence de Jean Hauser : « L'autorité, la liberté et l'autonomie dans les rapports entre l'enfant et le parent détenu »

10h30 - Pause

11h00 - Recherche Être parent en prison, une parentalité en questions :

- *Sabine Robert* : Présentation des données de l'enquête auprès des personnes détenues

- *François Berger* : Problématiques émergeant de l'enquête

11h45 - Marie Douris, Recherche Être parent en prison : données issues des focus group (point de vue juridique)

Intervention : « L'exercice carcéral des droits et devoirs d'autorité parentale : une fonction juridique entravée »

12h15 - Discussion générale

12h45-14h15 - Repas libre, ou sur place sur réservation, voir bulletin d'inscription

APRÈS-MIDI

LA PARENTALITÉ À L'ÉPREUVE DE L'INCARCÉRATION : EXPÉRIENCE ET VÉCU SUBJECTIF DE LA PARENTALITÉ

Présidence : Marie Douris

Modérateur : René Knüsel

14h30 - Conférence de Didier Houzel : « Parents en détention et parentalité partielle »

15h15 - Pascal Roman, Recherche Être parent en prison : données issues des focus group (point de vue psychologique)

Intervention : « Une parentalité en souffrance : du désir de lien à la disqualification dans les relations parents-enfant en prison »

16h00 - Contrepoint - Intervention de Caroline Touraut :

« Partager l'exercice de la parentalité avec un détenu, élargissement et complexité du rôle des mères »

16h30 - Synthèse de la journée par les autorités administratives indépendantes

17h30 - Fin de la journée